Repères & Analyses Études



Le champ social et médico-social a connu, depuis le début des années quatre-vingt, d'importantes transformations, qui ont conduit tout à la fois à une sensible croissance des activités qui lui sont propres, et à une nette diversification des métiers et des fonctions qui s'y exercent. Fort aujourd'hui d'environ 1,7 million de salariés, il représente un des secteurs majeurs de l'économie.

Mais bien qu'elles aient été décrites à l'occasion de nombreux travaux relatifs à la plupart de ses multiples composantes, ces transformations n'avaient guère, jusqu'ici, donné lieu à une approche synthétique. En particulier, en raison même de l'hétérogénéité du champ, l'information disponible en termes d'emploi et de marché du travail se prêtait mal à une vision d'ensemble. C'est une telle vision que la présente étude s'efforce d'exposer.

Un exercice de cet ordre semblait d'autant plus nécessaire que la croissance de ces activités devrait se poursuivre dans les années à venir, même si son rythme peut être moins soutenu. La plupart des facteurs qui l'ont sous-tendue sont en effet de nature à perdurer, et à entraîner une multiplication des besoins.

Le champ social et médico-social: une activité en forte croissance, des métiers qui se développent et se diversifient

Avec environ 1,7 million de salariés, le champ social et médico-social apparaît comme un secteur majeur de l'économie: il regroupe aujourd'hui plus d'un actif occupé sur vingt. De plus, il a connu un développement très important au cours des dernières décennies: forts d'une progression de plus d'un million d'emplois depuis le début des années 1980 [8], les métiers sanitaires et sociaux sont ceux qui ont le plus contribué à la croissance des professions du tertiaire en France.

En outre, même si elle était appelée à se ralentir, cette progression devrait se poursuivre dans les années à venir: c'est notamment ce que donnent à penser les résultats du dernier exercice de *Prospective des métiers et des qualifications* [7]. Enfin, ce champ est dans l'ensemble peu sensible aux effets de la conjoncture, et il a été largement épargné par la crise [17]. À maints égards, il constitue donc un débouché important pour les personnes à la recherche d'un emploi, d'autant qu'il fait appel à une large palette de métiers et de compétences.

Mais, en particulier pour cette dernière raison, il se prête mal à une vision d'ensemble. De fait, le champ social et médico-social est singulièrement hétérogène: des établissements de prise en charge médicalisée aux logements des particuliers,

du monde de la petite enfance aux quartiers réputés difficiles, il se déploie en des lieux variés, et regroupe des activités et des acteurs très différents.

À la confluence de mouvements historiques visant à répondre à des besoins souvent disparates - aide et assistance sociales, santé, éducation populaire, prise en charge des personnes handicapées, accueil de la petite enfance, politique de la ville, services aux personnes âgées... — il résulte d'une sédimentation dont la cohérence ne s'imposait pas de soi, et qui demeure aujourd'hui problématique.

De manière corollaire, ses frontières avec d'autres domaines, dont celui des « services à la personne », peuvent se révéler particulièrement floues, notamment en raison de la forte polysémie du terme « social »: si l'on peut aisément écarter du champ des fonctions qui relèvent d'une activité de développement personnel répondant à une logique marchande (coach, conseiller matrimonial, relaxologue...), il n'en va pas de même pour certains services domestiques, dans un contexte où les efforts de « désinstitutionnalisation » et de prise en charge à domicile ne permettent guère de distinguer toujours très précisément les rôles des différents intervenants, et les champs de compétences de leurs métiers respectifs.

En raison tout à la fois de l'hétérogénéité du champ social et médico-social, et de sa forte contiguïté avec d'autres types d'activité, il est donc difficile d'en dégager une vision synthétique claire et complète, en particulier en recourant à une approche statistique, que la multiplicité des sources rend parfois délicate. Au regard des enjeux dont ce champ est porteur, et sans prétendre lever toutes les ambiguïtés inhérentes à cet exercice, le présent travail a pour but de faire un pas dans cette direction, en mobilisant notamment les données de Pôle emploi. Un premier volet a trait à l'activité économique et à ses évolutions, telles qu'elles ressortent de l'analyse de l'emploi salarié. Le second volet est consacré aux métiers correspondants, tels qu'ils peuvent être appréhendés à l'aide des données de l'enquête Emploi et de la statistique du marché du travail.

Une activité en forte croissance

Le champ social et médico-social un secteur majeur de l'économie

Sur la base d'un ensemble de sources statistiques (cf. encadrés 1 et 2), on peut estimer que le secteur emploie environ 1,7 million de salariés, soit environ 6,7 % des actifs occupés en France. En termes d'emploi, c'est l'un des plus importants de l'économie. Il dépasse notamment ceux des transports (840000 emplois), de la restauration (680000 emplois) ou encore des services financiers (570000 emplois). Il emploie en revanche moins de personnes que le commerce de détail (200000) ou les activités pour la santé humaine (1800000), mais autant que l'enseignement (1700000)⁽¹⁾.

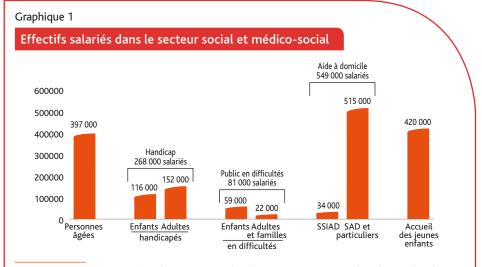
Au sein du secteur social et médico-social (cf graphique 1), les intervenants des services d'aide à domicile (SAD) ou ceux qui sont employés par des particuliers, ainsi que les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) regroupent 550000 personnes, soit 32 % de ses salariés. Dans le champ de la petite enfance, les assistantes maternelles et les salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants représentent 420000 salariés, pour un quart du total du secteur. Les établissements pour personnes âgées emploient pour leur part près de 400000 personnes, soit 23 % des effectifs. Viennent ensuite les établissements et services pour personnes handicapées (268000 salariés, 16 % des effectifs) et pour les publics en difficulté sociale (81000 salariés, représentant 5 % des emplois dans le secteur).

Au cours de la dernière décennie, l'emploi dans ce secteur a connu une croissance importante et régulière, même si des signes de ralentissement apparaissent à partir de 2008. Cet accroissement des effectifs concerne toutes les activités, mais il est plus prononcé pour celles qui sont en lien avec la prise en charge des personnes âgées (établissements d'hébergement et aide à domicile), et il s'accompagne d'une poursuite de la féminisation de l'emploi et d'une augmentation de la taille des établissements et services.

En 10 ans, l'emploi salarié privé dans le secteur a progressé de 50 %

L'évolution des effectifs dans le secteur social et médico-social peut être approchée grâce aux données collectées par Pôle emploi. En effet, l'affiliation à l'Assurance chômage est obligatoire pour tous les employeurs du secteur *privé* industriel et commercial qui emploient au moins un salarié.

Dans cette perspective, l'obligation de déclaration permet notamment



Sources: DREES - Enquêtes EHPA (2007), ES « Handicap » (2006), ES « Difficultés sociales » (2008), SSIAD (2008), IAD (2008), SSIAD: services de soins infirmiers à domicile; SAD: services d'aide à domicile.

Encadré 1

Les établissements et services et leur activité économique

social et médico-social sont multiples et, en raison de la grande hétérogénéité des variables, des nomenclatures et des champs retenus, il est souvent difficile de les mobiliser conjointement.

Dans cette perspective, la Direction générale de la cohésion sociale du Ministère des affaires sociales et de la santé a initié un groupe de travail pour en dresser l'inventaire et examiner leurs possibles points de jonction. La présente analyse a notamment pour objet de contribuer aux travaux de ce groupe.

Les sources statistiques relatives au champ

Peu commode lorsqu'il touche à l'activité économique, le recours conjoint à des sources diverses est particulièrement malaisé, dans l'analyse des métiers, qui fait l'objet de la seconde partie du présent travail. Les indications qui suivent ont trait au premier aspect.

Pour exercer leur activité, les équipements sanitaires et sociaux doivent être agréés par l'autorité administrative. Ils sont alors répertoriés dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS). Dans la mesure où il s'agit de suivre des activités très précisément délimitées, ce fichier a recours à une nomenclature distincte de la nomenclature d'activité économique standard (NAF), et beaucoup plus précise en ce qui concerne la nature des services délivrés. Un « établissement » au sens de la NAF pouvant regrouper plusieurs « établissements » au sens du FINESS.

et, certains de ces derniers pouvant être affectés en dehors des NAF de l'action sociale et médico-sociale, la correspondance entre les deux nomenclatures ne va pas de soi.

Le parti adopté ici pour examiner l'emploi salarié a consisté à s'en tenir à la notion d'établissement telle qu'elle est définie par l'Insee. Le secteur social et médico-social est « approché » au travers des activités suivantes: Activités des infirmiers et des sages-femmes (8690D), Hébergement médicalisé pour personnes âgées (8710A), Hébergement médicalisé pour enfants handicapés (8710B), Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé (8710C), Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux (8720A), Hébergement social pour toxicomanes (8720B), Hébergement social pour personnes âgées (8730A), Hébergement social pour handicapés physiques (8730B), Hébergement social pour enfants en difficultés (8790A), Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social (8790B), Aide à domicile (8810A), Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées (8810B), Aide par le travail (8810C), Accueil de jeunes enfants (8891A), Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés (8891B), Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents (8899A), Action sociale sans hébergement « non classée ailleurs » (8899B).

de comptabiliser les effectifs employés au 31 décembre de l'année écoulée.

Ces données excluent les établissements et services publics, qui ne sont pas, en général, affiliés à l'Assurance chômage, ainsi que les salariés des particuliers employeurs. Elles ne concernent donc qu'une partie du secteur. On peut néanmoins supposer qu'elles offrent une bonne image de l'évolution de ses effectifs. L'activité des établissements y est identifiée au travers de la Nomenclature des Activités Françaises de l'Insee (cf. encadré 1).

Entre 2000 et 2010, l'emploi privé dans le secteur social et médico-social a progressé de près de 50 %, passant de 653 000 à 976 000 salariés (cf. graphique 2), soit un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 4,1 %. Cette croissance est bien supérieure à celle de l'emploi privé pris dans son ensemble, lequel a progressé durant la même période de 0,6 % par an en moyenne, et de 6 % sur l'ensemble de la période. Avec 320 000 créations nettes d'emplois, le secteur social et médico-social est un de ceux qui ont contribué le plus au dynamisme de l'emploi entre 2000 et 2010.

Sur cette période, la conjoncture économique n'a pas eu d'impact significatif sur la croissance du secteur: le recul de l'emploi de 0,2 % en 2003, lié à l'éclatement de la « bulle » des technologies de l'information et de la communication, puis à la contraction de l'emploi de 0,5 % et 1,8 % en 2008 et 2009, liée à la crise financière, semble avoir été sans conséquence sur le taux de croissance de l'emploi dans le secteur, qui n'est pas descendu en dessous de 2,5 % l'an sur la période.

Une croissance qui tend néanmoins à ralentir au cours des dernières années

Le développement de l'emploi privé dans le secteur a néanmoins tendance à ralentir au cours de la décennie (cf. graphique 3). Ainsi, son taux de croissance annuelle moyen est passé de 4,2 % dans la première moitié de la décennie à 4 % dans la seconde moitié. Sur les trois dernières années observées, entre 2008 et 2010, il s'établit à 3,3 % en moyenne et ne cesse de diminuer.

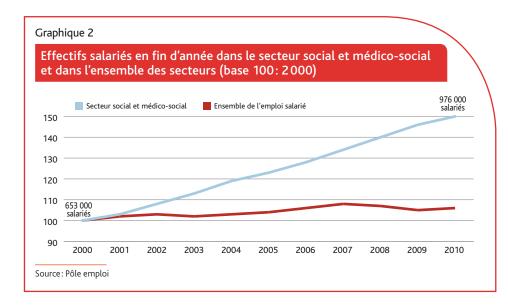
C'est dans l'aide à domicile que le taux de croissance de l'emploi a le plus baissé au cours des dernières années: l'emploi dans le secteur de l'aide à domicile progressait de 14,5 % en 2007, il n'augmente plus que de 2,1 % en 2010.

Les éléments dont nous disposons semblent indiquer une poursuite de cette tendance en 2011 avec, pour le premier semestre, une progression très modérée de l'emploi associatif dans les activités d'hébergement social et médico-social (+0,3 %), et une contraction de cet emploi associatif dans l'action sociale sans hébergement (-0,4 %) [15].

Jn développement tiré par les activités d'aide à domicile et d'hébergement de personnes âgées

L'augmentation des effectifs salariés privés dans le secteur entre 2000 et 2010 a concerné toutes les activités, mais avec des intensités très différentes (cf. graphique 4).

Ce sont les activités à destination des personnes âgées qui ont connu le développement le plus important.



Encadré 2

L'estimation des effectifs en emploi dans le secteur social et médico-social peut s'appuyer sur une combinaison de sources

En plus des sources statistiques de portée générale, comme, par exemple, celles de Pôle emploi et de l'Insee, il existe des enquêtes spécifiques au secteur social et médico-social, qui présentent l'avantage de s'appuyer sur des catégories plus directement adaptées à ces activités.

Ainsi, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du Ministère des affaires sociales et de la santé réalise plusieurs enquêtes centrées sur le secteur social et médico-social. Ces enquêtes comportent des informations précieuses sur l'emploi, même si leur ambition est bien plus large, puisqu'elles décrivent également l'activité des établissements et les caractéristiques des bénéficiaires.

Compte tenu de l'hétérogénéité des activités et des problématiques propres au secteur, la collecte des données n'est pas mise en œuvre de manière uniforme auprès de l'ensemble des établissements et services. Actuellement, la DREES réalise cinq enquêtes portant sur les différentes catégories de structures: il s'agit des deux enquêtes « Établissements et services » (ES), qui concernent les établissements et services pour personnes handicapées et ceux qui sont destinés aux personnes en difficulté sociale, de l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), de l'enquête consacrée aux services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), et de l'enquête auprès des intervenants au domicile des personnes fragiles (IAD).

La combinaison de ces cinq enquêtes permet d'appréhender de manière assez complète la diversité des établissements et services du secteur, à l'exception notable des activités d'accueil de jeunes enfants: l'addition des effectifs salariés identifiés dans chacune d'elles offre ainsi une estimation de l'ordre de 1,3 million de salariés (soit 397 000 salariés dans l'enquête EHPA 2007, 270 000 salariés dans ES « Handicap » 2006, 81 000 salariés dans ES « Difficultés sociales » 2008, 515 000 dans IAD 2008 et 34 000 dans SSIAD 2008). L'enquête emploi de l'Insee permet, quant à elle, d'estimer les effectifs salariés dans le champ de la petite enfance (environ 420 000 salariés).

Cette évaluation sous-estime sans doute légèrement la réalité. En premier lieu, parce qu'elle s'appuie sur des données relativement anciennes alors que l'emploi progresse dans le secteur, mais également car certains segments échappent à ces enquêtes. En revanche, elle devrait comporter des doubles comptes pour les salariés intervenant simultanément dans plusieurs établissements

Par ailleurs, ces enquêtes ne sont pas réalisées au cours de la même année et les informations qu'elles livrent ne sont pas directement comparables d'une enquête à l'autre. En conséquence, si le cumul de leurs données n'autorise pas une description détaillée de l'emploi dans le secteur, il permet néanmoins d'obtenir un ordre de grandeur des effectifs. Celui-ci est, par ailleurs, conforme aux éléments fournis par des sources plus générales: le Recensement de 2008 identifie 1744000 salariés dans le secteur social et médico social (au sens de la NAF - cf. encadré 1) et l'enquête Emploi 2010 en recense 1612000.

Ainsi, dans les services d'aide à domicile, l'emploi a augmenté de plus de 10 % par an, en moyenne, au cours de la décennie (+176 % sur l'ensemble de la période). Les établissements d'hébergement pour personnes âgées ainsi que les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ont, quant à eux, vu leurs effectifs augmenter d'environ 6,3 % par an (+85 % sur la période)⁽²⁾.

À l'opposé, l'emploi dans les établissements et services privés pour enfants handicapés a connu une croissance sensiblement inférieure à la moyenne (+1,4 % par an). Cette croissance plus modérée peut sans doute s'expliquer pour partie par le recours plus fréquent à la prise en charge des enfants handicapés à leur domicile ou à l'école (la « désinstitutionnalisation ») [10].

(2) Les données concernant les SSIAD doivent néanmoins être interprétées avec beaucoup de précautions: cette catégorie de service est ici approchée de manière imparfaite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'Insee (NAF). La catégorie « Activité des infirmiers et des sages-femmes » peut ainsi concerner, en plus des SSIAD, les salariés des centres de soins infirmiers et des cabinets libéraux (cf. encadré 1).

L'accroissement des effectifs dans le secteur s'accompagne d'une augmentation de la féminisation et de la taille des établissements

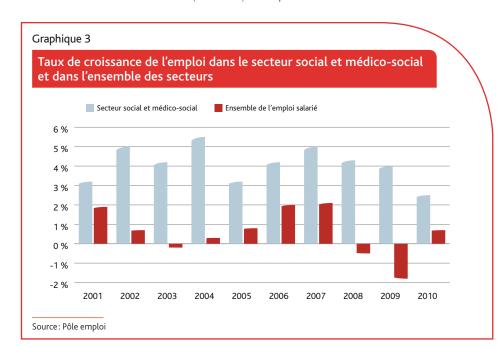
Au cours des dix dernières années, l'accroissement de l'emploi s'est accompagné d'une augmentation de sa féminisation dans le secteur (cf. graphique 5 et tableau 1). Entre 2000 et 2009⁽³⁾, le nombre d'hommes salariés dans les établissements privés du secteur a comparativement peu augmenté (+19 % sur cette période). L'essentiel de la progression des effectifs est le fait des femmes, dont le nombre est passé de 494000 salariées en 2000 à 763000 en 2009, soit 54 % d'augmentation. Entre 2000 et 2009, la proportion de femmes parmi les salariés est ainsi passée de 76 % à près de 80 %.

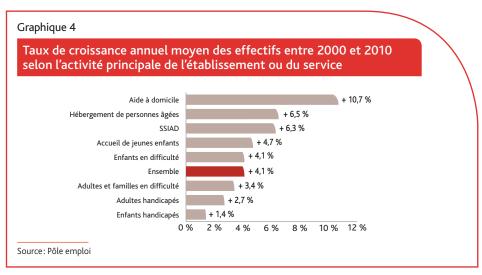
Pourtant, à catégorie d'établissement donnée, la proportion de femmes parmi les salariés augmente de manière relativement modeste: seuls les établissements et services pour adultes handicapés, où la répartition entre les hommes et les femmes était relativement équilibrée au début de la décennie, semblent connaître une tendance sensible à la féminisation. Pour l'ensemble du secteur, cette féminisation est largement portée par le développement des établissements d'hébergement pour personnes âgées et des services d'aide à domicile, qui sont des structures très féminisées.

Au cours de cette période, le nombre d'établissements et services a progressé moins rapidement (+ 22 % entre 2000 et 2010) que le nombre de salariés (+ 50 %): le nombre moyen de salariés par établissement est ainsi passé de 21 en 2000 à 25 en 2010. Cette augmentation de la taille des établissements et services a particulièrement concerné les établissements pour personnes âgées (dont l'effectif moyen passe de 28 salariés à 42 salariés sur la période) et les services d'aide à domicile (de 23 salariés à 34 salariés). Ces deux catégories d'établissements et de services ont connu un développement important au cours de la décennie. L'augmentation du nombre de salariés dans les établissements pour personnes âgées est sans doute liée tout à la fois à leur médicalisation croissante et à l'augmentation de leurs capacités d'accueil.

Au total, les données de Pôle emploi livrent une image incomplète du secteur, puisqu'elles ne prennent en compte ni les établissements publics, ni les particuliers employeurs. Mais, du fait qu'elles couvrent l'essentiel du secteur privé, elles permettent d'en caractériser les principales évolutions: l'accroissement considérable des effectifs sur dix ans a principalement été tiré par celui des équipements pour personnes âgées - des structures d'hébergement pour une part, mais surtout des activités d'aide à domicile. Très féminisées, ces dernières ont fortement contribué à amplifier la féminisation du secteur, alors même que les trois quarts de ses salariés étaient déjà des femmes en 2000. Dans le même temps, l'augmentation du nombre de salariés par établissement est particulièrement sensible dans ces équipements.

Mais l'analyse des activités relevant du champ social et médico-social ne doit pas être confondue avec celle de sa composante professionnelle. De ce point de vue, il convient de rappeler que nombre de ses salariés exercent des métiers (agent d'entretien, cuisinier, secrétaire, comptable...) qui ne sont nullement caractéristiques de ces activités. À l'inverse, les professionnels de l'action sociale peuvent être employés ailleurs que dans le champ ainsi considéré. C'est cette composante professionnelle qui est examinée dans un second temps.





⁽³⁾ La répartition par sexe des effectifs n'est pas disponible pour 2010.

Des métiers qui se développent et se diversifient

Les professionnels du champ social et médico-social ne travaillent pas tous au sein des secteurs d'activité économique qui lui sont propres. Beaucoup sont employés par des structures et établissements publics ou par des particuliers, certains peuvent l'être en entreprise (les assistantes sociales) ou dans des secteurs d'activité divers (intérim d'insertion, par exemple). Mais surtout, la dimension professionnelle de ce champ apparaît globalement floue.

D'une part, en effet, certains des métiers qui s'y exercent ne lui sont nullement spécifiques. C'est en particulier le cas des professions sanitaires, qui interviennent principalement auprès des personnes handicapées et des personnes âgées: médecins, mais surtout paramédicaux (infirmiers, aides-soignants, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, etc.) et psychologues. De fait, il n'est guère de profession paramédicale qui n'y soit peu ou prou présente. Mais cette absence de spécificité peut aussi valoir, dans une certaine mesure, pour l'aide à domicile, et en dépit des efforts de professionnalisation qui y ont été initiés: la frontière peut être ténue entre l'activité des aides ménagères et celle des employés de maison, au sein de ce vaste ensemble regroupé sous l'appellation de « services à la personne ». Et même s'agissant des animateurs socio-culturels, très représentés dans le champ, force est de constater que leur vocation « sociale » ne les conduit pas nécessairement à intervenir auprès de personnes fragiles.

D'autre part, la mise en œuvre au cours des trois dernières décennies de nouvelles activités « sociales » - dans le contexte notamment du développement de la politique de la Ville - a fait apparaître des entités professionnelles inédites. Il en va ainsi des chefs de projets, agents de développement locaux et intervenants du développement social urbain. Mais c'est aussi le cas des multiples fonctions qui ont vu le jour avec le déploiement des « emplois-jeunes »: adultes-relais, médiateurs sociaux, adjoints de sécurité, correspondants de quartiers, agents de prévention et de proximité, aides éducateurs... [14].

Au noyau historique des « travailleurs sociaux » (assistantes sociales, éducateurs, animateurs socio-culturels) s'est ainsi agglomérée – ou juxtaposée – une « nébuleuse » [1,14] de métiers et de fonctions qui peut conduire à s'interroger sur l'unité du champ lui-même. Et cette évolution s'est elle-même accompagnée d'une forte diversification des formations et des trajectoires professionnelles – nombre de cadres sont notamment issus de la filière administrative et économique - alors même que le niveau de diplôme s'élevait dans les professions traditionnelles, et que certains emplois demeurent peu qualifiés. Au total, le champ fait aujourd'hui appel à une très large palette de compétences.

Les données statistiques ne sont guère à même de refléter une telle diversité, dans la mesure où elles mettent en œuvre des rubriques synthétiques, et dès lors surtout que le recours à des sources hétérogènes impose d'examiner des catégories parfois très agrégées. Mais même compte tenu de cette difficulté, il est possible de mettre en évidence quelques caractéristiques saillantes de ces métiers, en termes d'emploi et de marché du travail.

Tableau 1

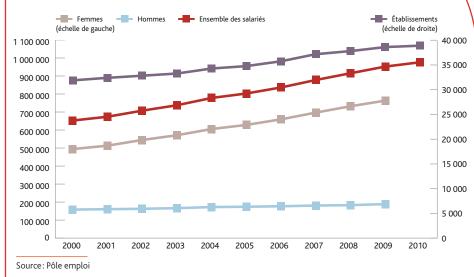
Évolution du nombre de salariés par établissement et de la proportion de femmes parmi les salariés

ACTIVITÉS		PORTION ARMI LES S	DE FEMMES SALARIÉS	NOMBRE MOYEN DE SALARIÉS PAR ÉTABLISSEMENT			
ACTIVITES	2000	2009	ÉVOLUTION 2000-2009 (PTS)	2000	2010	ÉVOLUTION 2000-2010 (%)	
Hébergement de personnes âgées	87,1	87,7	+ 0,6	28	42	+ 50,0	
Adultes handicapés	60,0	64,5	+ 4,5	34	36	+ 5,9	
Enfants handicapés	70,8	72,2	+ 1,4	42	46	+ 9,5	
Enfants en difficulté	70,1	72,1	+ 2,0	29	30	+ 3,4	
Adultes et familles en difficulté	60,7	64,6	+ 3,9	19	19	-	
Aide à domicile	96,1	96,0	- 0,1	23	34	+ 47,8	
SSIAD	94,2	92,7	- 1,5	3	5	+ 66,7	
Accueil de jeunes enfants	94,2	95,3	+ 1,1	9,2	10,9	+ 18,7	
Ensemble	75,7	80,2	+ 4,5	21	25	+ 19,0	

Source: Pôle emploi.



Évolution du nombre d'établissements privés et du nombre de femmes et d'hommes parmi les salariés



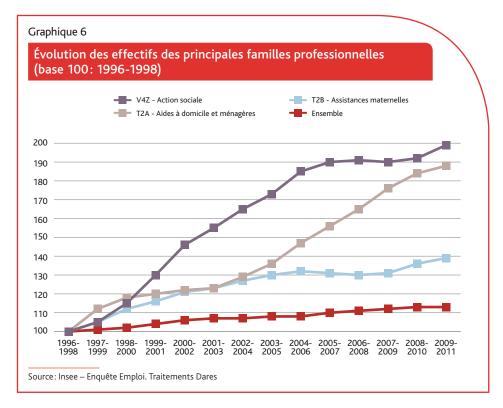
L'emploi: des professions en très forte croissance

C'est essentiellement à l'aide de

la nomenclature des familles professionnelles (FAP) que les données sur l'emploi par métiers peuvent être mises en regard de celles du marché du travail (cf. encadré 3).

Mais l'information relative aux évolutions de l'emploi implique d'avoir recours à des rubriques relativement agrégées.

Ainsi la famille des professionnels de l'action sociale et de l'orientation (V4Z) regroupe-t-elle les « éducateurs spécialisés » (qui représentaient 70 % de la FAP en 2007-2009), les professionnels de l'orientation (5 %) et les professionnels de l'action sociale (26 %): assistantes sociales, mais aussi conseillères en économie



sociale familiale, délégués aux mesures de protection juridique, médiateurs familiaux, et divers métiers de l'information et de la médiation sociales⁽⁴⁾ [3].

Si les assistantes maternelles (T2B) sont pour leur part assez bien identifiées (encore que s'y ajoutent les gardes d'enfants à domicile), il n'en va pas précisément de même pour les aides à domicile et aides ménagères, qui incluent des fonctions – certes très minoritaires – qui peuvent s'exercer en établissement (auxiliaire de vie ou de gériatrie, gouvernant de maison de retraite).

Quant aux animateurs socio-culturels, ils ne peuvent être isolés sur longue période au sein de la famille des professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants (V5Z), qui leur associe notamment les sportifs et animateurs sportifs et les surveillants d'établissements scolaires. En 2007-2009, ils représentaient 127000 emplois, soit 40 % de la FAP.

Compte tenu de ces limites, la croissance sur treize ans de l'emploi dans les principales familles professionnelles spécifique apparaît spectaculaire (cf. graphique 6). Alors que l'emploi total progresse de près de 13 % sur la période, les effectifs des assistantes maternelles augmentent de 39 % et ceux des aides à domicile et ménagères de 88 %. C'est à partir de 2004-2006, probablement sous l'impulsion du Plan de développement des services à la personne, que la progression de cette dernière famille s'accélère, alors que ses évolutions étaient auparavant comparables à celles de la précédente.

Mais c'est pour la famille des professionnels de l'action sociale que la hausse est la plus considérable: ses effectifs doublent sur treize ans. Or, c'est la composition même de cette famille qui permet d'éclairer ce qui sous-tend cette remarquable croissance. Aux professionnels de l'action sociale et de l'orientation (ces derniers étant très minoritaires) déjà mentionnés est ainsi associée la vaste rubrique des « éducateurs spécialisés », qui ne correspond nullement au titre professionnel à quoi cette dénomination semble faire référence, mais désigne en réalité un ensemble beaucoup plus large.

Aux éducateurs spécialisés au sens strict s'ajoutent de fait, au sein de cette rubrique, non seulement les éducateurs techniques, moniteurs-éducateurs et éducateurs de jeunes enfants, mais surtout toute la gamme des fonctions de la « facilitation de la vie sociale » (adultes relais, médiateurs sociaux, etc., déjà cités), qui ont pour l'essentiel été initiées avec le développement des emplois-jeunes. Globalement, l'évolution sensible des effectifs de cette famille professionnelle entre 1997-1999 et 2004-2006 apparaît ainsi emblématique de la dynamique du champ social et médico-social: cette évolution repose à la fois sur une progression (que ces données ne permettent pas de quantifier) des métiers traditionnels, et sur une très large diversification des fonctions qui sont exercées dans ce champ, ou qui peuvent lui être rattachées.

Ces évolutions portent en outre sur des effectifs assez différents. Initialement moins nombreuses que les assistantes maternelles, les aides à domicile et ménagères passent de 286 000 en 1996-1998 à 537 000 en 2009-2011, et apparaissent en fin

de période comme la FAP la plus volumineuse: les services rendus pour l'essentiel aux personnes âgées ont crû beaucoup plus nettement que ceux qui sont destinés à la petite enfance. Dans les tableaux qui suivent, les données relatives aux professions paramédicales d'une part, et aux professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants d'autre part ne figurent qu'à titre indicatif, car ces métiers sont exercés de manière très minoritaire dans le champ étudié.

Quasi exclusivement féminines, les professions d'aide à domicile ou ménagère et d'assistante maternelle sont aussi nettement plus âgées que la moyenne (cf. tableau 2), ou que celles de l'action sociale et de l'orientation. Dans ce dernier cas, on peut néanmoins supposer qu'une importante dispersion des âges oppose les nombreux métiers pris en compte. Les non-salariés et les apprentis sont absents de ces trois groupes professionnels, et seules 1 % des aides à domicile et ménagères effectuent des missions d'intérim. À l'opposé, le poids très important (29 %) de l'exercice libéral dans les professions paramédicales explique pour l'essentiel leur faible proportion de CDD. La part de ces derniers dans la FAP V5Z est cohérente avec la composition de cette famille (où les surveillants représentent le tiers des effectifs), et avec sa jeunesse.

Les deux tiers des aides à domicile et ménagères travaillent à temps partiel (cf. tableau 3), et plus du quart souhaiteraient travailler davantage, bien que leur emploi les occupe souvent le samedi, et plus encore le dimanche. Le fait mérite d'être souligné alors que nombre de leurs employeurs font état de difficultés de recrutement, sur lesquelles on reviendra. Les assistantes maternelles se trouvent de ce point de vue dans une situation plus favorable, même si les trois quarts de celles qui sont à temps complet déclarent effectuer plus de 40 heures par semaine. Parmi les professionnels de l'action sociale et de l'orientation, le poids relatif du temps partiel doit plutôt être mis en rapport avec l'importante féminisation de ces métiers, puisque le sous-emploi déclaré y est conforme à la moyenne.

Les aides à domicile et ménagères ainsi que les assistantes maternelles sont peu diplômées, et elles ont comparativement peu accès à la formation continue (cf. tableau 4). La situation est inverse parmi les professions sociales et de l'orientation, très friandes de formation continue, et dont près des deux tiers (63 %) des salariés ont atteint un niveau au moins égal à bac+2. L'importance de ce niveau résulte pour partie de la « montée en qualification des filières éducatives » [16]. Mais, comme l'indique le poids des diplômes supérieurs, il tient surtout à la diversification des recrutements d'une part, à la poursuite d'études universitaires (en sciences humaines et sociales en particulier), à des fins

⁽⁴⁾ Agent d'accueil social, chargé de médiation interculturelle ou de santé publique, d'information juridique et sociale, écoutant social, médiateur administratif...

de reconnaissance professionnelle et de progression de carrière d'autre part [14,1]. Ces éléments synthétiques montrent ainsi que d'importantes disparités opposent – même à un niveau très agrégé – les différents métiers qui interviennent dans le champ social et médico-social. Bien qu'elles ne leur soient pas directement comparables, les données du marché du travail permettent de préciser ces oppositions, et d'en éclairer certains aspects.

Le marché du travail: une large palette de fonctions et de compétences

Les données du marché du travail ont trait aux offres d'emploi qui sont collectées par Pôle emploi – et qui ne représentent qu'une partie des projets de recrutement – et aux demandeurs d'emploi qui s'y inscrivent. C'est à ces derniers qu'il convient de s'intéresser dans un premier temps, et plus précisément à ceux qui étaient présents fin

Tableau 2

Effectifs et caractéristiques démographiques des principales familles professionnelles

FAP 2009	EFFECTIFS*	CDD**	PART DES FEMMES**	MOINS DE 30 ANS**	DE 30 À 49 ANS**	50 ANS ET PLUS**
T2A - Aides à domicile et aides ménagères	537	13 %	98 %	9 %	54 %	37 %
T2B - Assistantes maternelles	440	18 %	99 %	10 %	56 %	34 %
V3Z - Professions paramédicales***	383	6 %	73 %	27 %	51 %	22 %
V4Z - Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	312	13 %	75 %	19 %	58 %	23 %
V5Z - Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	353	44 %	60 %	39 %	48 %	12 %
Ensemble des familles professionnelles	25 090	9 %	47 %	21 %	55 %	25 %

^{* 2009-2011,} emploi annuel moyen en milliers.

Source: Insee – Enquête Emploi. Traitements Dares.

Tableau 3

Caractéristiques des emplois des principales familles professionnelles en 2007-2009

FAP 2009	TEMPS PARTIEL	TEMPS COMPLETS > 40H PAR SEMAINE*	SOUS-EMPLOI**	TRAVAILLENT LA NUIT	TRAVAILLENT LE SAMEDI	TRAVAILLENT LE DIMANCHE
T2A - Aides à domicile et aides ménagères	67 %	32 %	26 %	12 %	58 %	42 %
T2B - Assistantes maternelles	33 %	76 %	12 %	6 %	22 %	7 %
V3Z - Professions paramédicales***	25 %	33 %	5 %	6 %	64 %	25 %
V4Z - Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	24 %	21 %	5 %	15 %	43 %	31 %
V5Z - Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	45 %	24 %	19 %	13 %	47 %	32 %
Ensemble des familles professionnelles	17 %	40 %	5 %	16 %	53 %	30 %

^{*} Personnes à temps complet déclarant travailler plus de 40 heures par semaine.

Lecture: 33 % des assistantes maternelles travaillent à temps partiel; parmi celles qui travaillent à temps complet (67 %), 76 % déclarent effectuer plus de 40 heures par semaine.

Source: Insee – Enquête Emploi. Traitements Dares.

Tableau 4

Niveau de diplôme et accès à la formation continue en 2007-2009

FAP 2009	DIPLÔME SUPÉRIEUR	BAC + 2 ANS	BAC, BREVET PROFESSIONNEL OU ÉQUIVALENT	CAP, BEP OU AUTRE DIPLÔME ÉQUIVALENT	AUCUN DIPLÔME, CEP OU BREVET DES COLLÈGES	EN COURS D'ÉTUDES INITIALES	TOTAL	TAUX D'ACCÈ À LA FORMATION CONTINUE	PART DES FORMATIONS D'UNE DURÉE DE PLUS DE 20 HEURES
T2A - Aides à domicile et aides ménagères	2 %	3 %	11 %	33 %	51 %	1 %	100 %	34 %	63 %
T2B - Assistantes maternelles	2 %	4 %	12 %	36 %	43 %	3 %	100 %	23 %	38 %
V3Z - Professions paramédicales*	13 %	51 %	23 %	7 %	3 %	4 %	100 %	58 %	26 %
V4Z - Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	19 %	44 %	18 %	10 %	8 %	1 %	100 %	68 %	52 %
V5Z - Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	22 %	13 %	27 %	13 %	15 %	10 %	100 %	52 %	47 %
Ensemble des familles professionnelles	16 %	14 %	18 %	26 %	23 %	3 %	100 %	42 %	42 %

^{*} Hors Infirmiers et aides soignants.

 $Source: Insee-Enquête\ Emploi.\ Traitements\ Dares.$

^{**} Données 2007-2009.

^{***} Hors Infirmiers et aides soignants.

^{**} Personnes déclarant qu'elles souhaitent travailler plus.

^{***} Hors Infirmiers et aides soignants.

2011, qu'ils aient ou non exercé une activité réduite, autrement dit aux demandeurs en fin de mois (DEFM) de catégories ABC. Afin de concentrer l'analyse sur les métiers les plus centraux, les données sur les professions paramédicales ont été écartées et, parmi les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants, seuls les métiers de l'intervention socio-culturelle ont été retenus.

L'examen des effectifs des demandeurs d'emploi (cf. tableau 5) fait tout d'abord apparaître leur grande disparité en termes de métiers. Les aides à domiciles et ménagères sont près de deux fois plus nombreuses que les professionnels de l'action sociale au sens large (en excluant toutefois ceux de l'orientation), et les assistantes maternelles plus de quatre fois et demie. Ces proportions sont très supérieures à celles qui valent pour les actifs occupés, même si l'on tient compte du fait que le périmètre de l'« action sociale » est ici légèrement restreint, et que des évolutions ont pu intervenir entre les périodes de référence. Les assistantes maternelles sont aussi plus souvent exposées que la moyenne au chômage de longue durée.

De manière générale, les demandeurs d'emploi sont plus jeunes que les actifs occupés⁽⁵⁾. La faible proportion des moins de trente ans n'en est que plus remarquable dans l'accompagnement et la médiation familiale, ainsi que dans l'aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique – où les effectifs sont faibles, il est vrai – mais surtout dans l'encadrement technique en insertion professionnelle. Très masculins, ces métiers, qui incluent notamment les éducateurs techniques et les moniteurs d'ateliers, sont souvent exercés en seconde partie de carrière, par des salariés provenant d'autres secteurs d'activité, et en particulier de l'industrie et du bâtiment. À l'inverse, les demandeurs d'emploi des métiers de l'action sociale (principalement assistantes sociales et conseillères en économie sociale familiale) sont particulièrement jeunes. Compte tenu de leur exposition comparativement faible au chômage de longue durée, on peut supposer qu'il s'agit pour beaucoup de personnes à la recherche d'un premier emploi, ce qui semble être aussi le cas pour les éducatrices de jeunes enfants.

Le niveau de formation⁽⁶⁾ (cf. tableau 6) révèle lui aussi d'importants contrastes entre les différents métiers. Comme leurs homologues actives occupées, les aides à domicile et ménagères ainsi que les assistantes maternelles à la recherche d'un emploi sont faiblement qualifiées, mais elles apparaissent globalement

mieux formées. En revanche, 58 % des professionnels de l'action sociale au sens large ont atteint un niveau d'au moins bac+2, contre 33 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette proportion atteint 78 % dans les métiers de l'action sociale au sens restreint, 58 % pour les éducatrices de jeunes enfants, et 57 % dans l'intervention socioéducative (qui regroupe essentiellement les éducateurs spécialisés au sens du titre professionnel et les moniteurs éducateurs). Si l'on tient compte de la durée des études requise pour l'obtention des diplômes correspondants, ces chiffres n'ont rien de surprenant. Mais on ne peut manquer de noter l'importance du niveau supérieur au sein de la plupart de ces métiers.

Pour leur part, les offres d'emploi qui sont collectées par Pôle emploi (cf. tableau 7) ne représentent qu'une part – non déclinable par métiers – de l'ensemble de celles qui sont émises sur le marché du travail, mais elles peuvent fournir d'utiles indications sur la nature et l'évolution des recrutements [17]. On remarque notamment que les contrats de moins d'un mois, fréquents dans d'autres métiers, sont rares parmi ceux qui sont étudiés ici, y compris dans l'animation socioculturelle. Mais à bien d'autres égards, les contrastes sont sensibles entre ces différentes professions.

Les aides à domicile et ménagères ainsi que les assistantes maternelles se signalent ainsi par la très forte prévalence du temps partiel, globalement beaucoup moins fréquent

Tableau 5

Les demandeurs d'emploi de catégories ABC au 31 décembre 2011

FAP 2009 - ROME V.3	DEFM ABC	TAUX DE CLD	% FEMMES	MOINS DE 30 ANS	30 À 49 ANS	50 ANS ET PLUS
T2A - Aides à domicile et aides ménagères	77 677	38 %	96 %	25 %	47 %	28 %
K1302 - Assistance auprès d'adultes	76 542	38 %	96 %	25 %	47 %	28 %
K1305 - Intervention sociale et familiale	1 135	34 %	94 %	28 %	47 %	25 %
T2B - Assistantes maternelles	183 131	42 %	99 %	20 %	54 %	26 %
K1303 - Assistance auprès d'enfants	183 131	42 %	99 %	20 %	54 %	26 %
V4Z - Professionnels de l'action sociale et de l'orientation*	40 472	33 %	74 %	38 %	47 %	15 %
V4Z85 - Professionnels de l'action sociale	13 458	32 %	83 %	42%	42 %	16 %
K1101 - Accompagnement et médiation familiale	395	43 %	86 %	11 %	52 %	37 %
K1102 - Aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique	287	29 %	77 %	11 %	54 %	34 %
K1201 - Action sociale	9 455	30 %	88 %	48 %	40 %	12 %
K1205 - Information et médiation sociale	3 321	36 %	70 %	30 %	46 %	24 %
V4Z83 - Éducateurs spécialisés	27 014	34%	69 %	36 %	50 %	14 %
K1202 - Éducation de jeunes enfants	3 432	31 %	89 %	41 %	49 %	10 %
K1203 - Encadrement technique en insertion professionnelle	3 121	43 %	39 %	8 %	55 %	37 %
K1204 - Facilitation de la vie sociale	1 348	34 %	41 %	28 %	54 %	18 %
K1207 - Intervention socioéducative	19 113	33 %	72 %	40 %	49 %	11 %
$V5Z-Professionnelsdel'actionculturelle, sportiveetsurveillants^{**}$	9 863	37 %	61 %	32 %	52 %	16 %
K1206 - Intervention socioculturelle	9 863	37 %	61 %	32 %	52 %	16 %
Ensemble des familles professionnelles	4 316 843	38 %	51 %	33 %	48 %	19 %

^{*} À l'exclusion des professionnels de l'orientation.

Source: Pôle emploi – STMT – France métropolitaine.

⁽⁵⁾ Les moins de 30 ans représentent 33 % des premiers (cf. tableau 5), et 21 % des seconds (cf. tableau 2).

⁽⁶⁾ Il s'agit du niveau atteint en fin d'études, que le diplôme ait ou non été obtenu. L'information n'est donc pas strictement comparable à celle qui a été présentée concernant les effectifs salariés.

^{**} Le ROME K1106 ne constitue qu'un des multiples emplois-métiers de la FAP.

Tableau 6

Le niveau de formation des demandeurs d'emploi de catégories ABC au 31 décembre 2011

FAP 2009 - ROME V.3	DEFM ABC	DIPLÔME SUPÉRIEUR	BAC + 2 ANS	BAC, BREVET PROFESSIONNEL OU ÉQUIVALENT	CAP, BEP OU AUTRE DIPLÔME ÉQUIVALENT	AUCUN DIPLÔME, CEP OU BREVET DES COLLÈGES
T2A - Aides à domicile et aides ménagères	77677	2 %	3 %	17 %	52 %	25 %
K1302 - Assistance auprès d'adultes	76 542	2 %	3 %	17 %	52 %	25 %
K1305 - Intervention sociale et familiale	1 135	5 %	18 %	36 %	30 %	11 %
T2B - Assistantes maternelles	183 131	3 %	6 %	20 %	47 %	24 %
K1303 - Assistance auprès d'enfants	183 131	3 %	6 %	20 %	47 %	24 %
V4Z - Professionnels de l'action sociale et de l'orientation*	40472	28 %	30 %	26 %	13 %	3 %
V4Z85 - Professionnels de l'action sociale	13 458	35 %	36 %	18 %	9 %	3 %
K1101 - Accompagnement et médiation familiale	395	47 %	19 %	17 %	12 %	4 %
K1102 - Aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique	287	57 %	27 %	9 %	5 %	3 %
K1201 - Action sociale	9 4 5 5	35 %	43 %	15 %	5 %	1 %
K1205 - Information et médiation sociale	3 321	33 %	16 %	25 %	20 %	6 %
V4Z83 - Éducateurs spécialisés	27014	25 %	28%	30 %	15 %	3 %
K1202 - Éducation de jeunes enfants	3 432	28 %	30 %	23 %	15 %	4 %
K1203 - Encadrement technique en insertion professionnelle	3 121	14 %	18 %	26 %	38 %	4 %
K1204 - Facilitation de la vie sociale	1348	9 %	9 %	26 %	39 %	17 %
K1207 - Intervention socioéducative	19 113	27 %	30 %	32 %	10 %	1 %
V5Z - Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants**	9863	22 %	21 %	33 %	19 %	5 %
K1206 - Intervention socioculturelle	9863	22 %	21 %	33 %	19 %	5 %
Ensemble des familles professionnelles	4316843	12 %	11 %	20 %	39 %	18 %

 $^{^{*}}$ À l'exclusion des professionnels de l'orientation.

Source: Pôle emploi – STMT – France métropolitaine.

Tableau 7

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi en 2011

FAP 2009 - ROME V.3	OFFRES TOUS TYPES	CDI	CTS ≥ 1 MOIS	CTS < 1 MOIS	TEMPS PARTIEL
T2A - Aides à domicile et aides ménagères	40 678	48 %	46 %	5 %	79 %
K1302 - Assistance auprès d'adultes	39 578	49 %	46 %	5 %	80 %
K1305 - Intervention sociale et familiale	1 100	43 %	52 %	5 %	42 %
T2B - Assistantes maternelles	60 024	52 %	46 %	2 %	89 %
K1303 - Assistance auprès d'enfants	60 024	52 %	46 %	2 %	89 %
V4Z - Professionnels de l'action sociale et de l'orientation*	27 625	37 %	60 %	3 %	32 %
V4Z85 - Professionnels de l'action sociale	7 940	31 %	67 %	1 %	40 %
K1101 - Accompagnement et médiation familiale	110	32 %	68 %	0 %	79 %
K1102 - Aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique	496	40 %	59 %	1 %	25 %
K1201 - Action sociale	5 016	39 %	59 %	1 %	33 %
K1205 - Information et médiation sociale	2 318	12 %	87 %	1 %	57 %
V4Z83 - Éducateurs spécialisés	19 685	39 %	58 %	4%	28 %
K1202 - Éducation de jeunes enfants	4 653	53 %	45 %	2 %	26 %
K1203 - Encadrement technique en insertion professionnelle	3 189	37 %	58 %	5 %	21 %
K1204 - Facilitation de la vie sociale	2 889	9 %	90 %	1 %	58 %
K1207 - Intervention socioéducative	8 954	42 %	53 %	5 %	23 %
V5Z - Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants**	5 506	24 %	72 %	4 %	53 %
K1206 - Intervention socioculturelle	5 506	24 %	72 %	4 %	53 %
Ensemble des familles professionnelles	3 360 221	33 %	54 %	13 %	30 %

^{*} À l'exclusion des professionnels de l'orientation.

Source: Pôle emploi – STMT – France métropolitaine.

^{**} Le ROME K1106 ne constitue qu'un des multiples emplois-métiers de la FAP.

^{**} Le ROME K1106 ne constitue qu'un des multiples emplois-métiers de la FAP.

Encadré 3

Champ, sources et nomenclatures

Le repérage statistique de la composante professionnelle du champ social et médico-social se révèle à l'usage particulièrement délicat. La principale difficulté tient au fait que les fonctions observées se sont considérablement diversifiées sur une période relativement courte, et qu'elles se sont en outre déployées dans de multiples lieux de l'espace public, sans qu'il soit possible de toujours départager sans ambiguïté — en raison de la polysémie du terme « social » et en l'absence de définition consensuelle — celles qui relèvent du champ et celles qui doivent en être écartées.

Une deuxième difficulté, plus classique, résulte de l'hétérogénéité des sources et des nomenclatures. Les principales données relatives à l'emploi par métiers sont celles de l'enquête Emploi de l'Insee (et du recensement), qui fournissent notamment une information sur l'ensemble des actifs occupés. Les métiers y sont codés dans la nomenclature des Professions et catégories socio-professionnelles (PCS), dont l'objet est de permettre des analyses en termes de groupes sociaux. Concernant le champ de l'action sociale, ce codage ne va d'ailleurs pas de soi (sur ce point, voir en particulier [2], ainsi que [16]).

Les informations sur le marché du travail, qui sont produites par Pôle emploi, sont pour leur part réparties selon le Répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME), qui est utilisé pour rapprocher les offres et les demandes d'emplois. Avec pour finalité première l'efficacité de ce rapprochement, la structure du ROME repose sur une typologie des fonctions exercées – rassemblant une dizaine de milliers d'« appellations » - plutôt que sur des cadres professionnels standardisés. De ce fait, il se prête malaisément à certaines analyses statistiques.

Afin de mettre en regard – en termes de métiers - les données sur l'emploi (codées en PCS) et celles qui ont trait au marché du travail (réparties en ROME), la Dares, l'Insee et Pôle emploi ont construit une nomenclature des familles professionnelles (FAP), qui joue le rôle d'une table de passage entre les deux types d'informations. Par nécessité, la nomenclature des FAP met en œuvre des rubriques relativement agrégées, et n'autorise donc pas à réaliser des analyses sur des entités professionnelles fines.

La troisième difficulté a trait à l'observation des évolutions. La mise en place d'une nouvelle version du ROME fin 2009 a entraîné une évolution des familles professionnelles. Les données sur l'emploi par FAP ont été rétropolées (reconstituées dans la nouvelle version de la nomenclature) par la Dares ([8]), mais ce type d'opération comporte par nature une part d'imprécision. Par ailleurs, les données de l'enquête emploi réparties par métiers reposaient jusqu'ici sur des volumes trop faibles pour que les évolutions annuelles puissent être regardées comme fiables. C'est pourquoi les données produites par la Dares [3], qui sont utilisées ici, sont des moyennes annuelles sur trois ans. Enfin, il est naturel que des fonctions émergentes, peu stabilisées du point de vue des cadres institutionnels et des filières de formation, et soumises à des transformations rapides, s'accommodent mal des nomenclatures préétablies, et que leur repérage soit plus problématique encore sur longue période (cf. encadré 4).

À ces divers obstacles s'ajoute le fait que de nombreuses professions – et notamment les professions paramédicales - interviennent aussi dans le champ sans pourtant lui être spécifiques. Au total, il n'est guère possible de dégager en l'état une vision précise des évolutions de sa composante professionnelle, et les totalisations que l'on pourrait être tenté d'opérer sur les données seraient en général dépourvues de signification. Mais, compte tenu des enjeux inhérents aux fonctions étudiées, il a semblé que cette première exploration était en soi porteuse d'une information utile, quitte à ce qu'elle soit dans l'avenir prolongée par le recours à d'autres sources.

En revanche, la part des CDI est pour elles très supérieure à celle qui vaut dans la plupart des autres métiers étudiés, ainsi qu'à la moyenne générale (33 %). Cette proportion est très faible dans les fonctions relativement récentes qui sont regroupées dans l'information et la médiation sociale (12 %) et dans la facilitation de la vie sociale (9 %), alors que les professions plus raditionnelles (action sociale, éducation de jeunes enfants, intervention

dans les autres métiers, et qui tient sans nul

doute à la nature même de leurs fonctions.

Mais sur longue période, ces dernières n'en ont pas moins aussi été touchées par la multiplication des CDD: pour l'ensemble de la FAP des professionnels de l'action sociale et de l'orientation, la proportion des « offres durables » (CDI et contrats

socio-éducative) conservent des niveaux

comparativement plus élevés.

de plus de six mois) passe de 79 % en 1998 à 50 % en 2011, alors que la moyenne générale était initialement plus faible et ne baisse dans le même temps que de 47 % à 42 %. Pour la famille considérée, le repli de la part des contrats durables conjugue donc un effet sur les métiers traditionnels et le développement de fonctions nouvelles, où ils sont rares.

Des difficultés de recrutement qui semblent paradoxales

Les données sur longue période permettent au demeurant de mieux saisir la dynamique des rapports entre les offres et les demandes d'emplois. Pour cette même famille professionnelle, on observe ainsi (cf. graphique 7) que le volume des offres d'emploi progresse fortement à la fin des années quatre-vingt-dix – alors que les emplois-jeunes se multiplient – puis se stabilise avant de connaître un fléchissement, une reprise à partir de la mi-2005, et enfin une forte croissance en 2009-2010 (périodes qui sont marquées par une relance des contrats aidés). On remarque aussi que la courbe des contrats durables s'éloigne de celle de l'ensemble des offres, ce qui précise l'évolution qui vient d'être mentionnée.

Sur ces métiers, les inscriptions – initialement déjà nombreuses – ne progressent réellement qu'à partir de l'année 2001, soit avec un temps de retard par rapport à la croissance des offres. La hausse est alors très forte, et se poursuit jusqu'en 2011, avec toutefois quelques légers tassements. Le « stock » demandeurs d'emploi (la DEFM) augmente lui aussi globalement, mais est marqué par un net repli entre 2006 et le début de l'année 2009. La progression concomitante des offres contribue certes à ce résultat, mais il est remarquable que ce repli intervienne alors même que les inscriptions se multiplient: ces métiers attirent donc de nombreux candidats.

Le rapport entre le volume des offres d'emploi collectées et celui des demandes enregistrées au cours de la même période (ratio offres/demandes) constitue l'un des indicateurs mobilisés dans l'analyse des tensions sur le marché du travail. Il permet d'observer d'éventuels déséquilibres entre ces deux composantes, et surtout leur évolution conjointe. Le graphique 8 montre cette évolution sur quatorze ans pour les trois principales familles professionnelles étudiées ici, et pour l'ensemble des FAP.

Sans résumer l'analyse des tensions à l'examen de ce seul indicateur, on peut observer que celui-ci, en ce qui concerne les professionnels de l'action sociale, excède rarement de beaucoup la moyenne, sauf en début de période, où la croissance des offres est très forte, et en 2009-2010, quand leur recueil s'effondre, puis repart progressivement dans la plupart des métiers: en tout état de cause, son niveau reste

Encadré 4

Les limites de l'approche statistique

« Décrire le paysage des emplois devient alors extrêmement difficile, voire risqué (...). L'illusion scientiste voudrait qu'un accord soit au moins possible sur le nombre et la variété des emplois. Impossible car, d'un côté, les limites mêmes du champ sont l'objet de débat; et, de l'autre, les statistiques existantes ne disent que l'état antérieur; et quand elles enregistrent le présent, c'est dans les catégories du passé. L'image qu'elles donnent focalise le regard sur le centre du paysage, apparemment net, mais les bords sont alors flous puisque les catégories statistiques ne fixent pas ce qui bouge autour et que les bornes elles-mêmes sont indéterminées. » B. Ravon. et J. Ion [14, p.18].

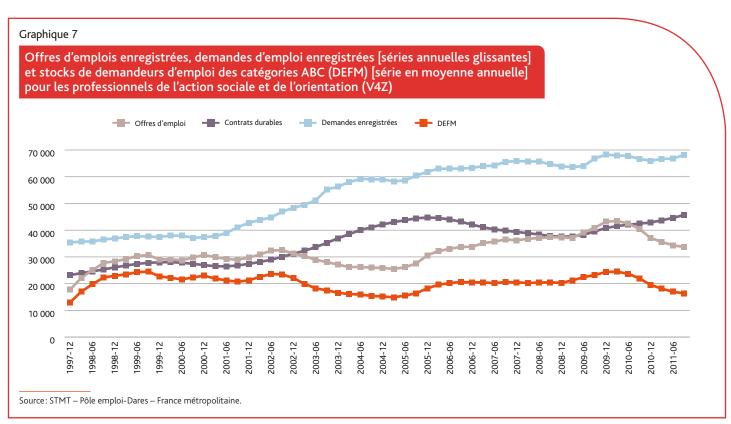
très en deçà de celui qu'ont pu connaître, par exemple, les métiers de l'informatique au cours des phases favorables du cycle économique.

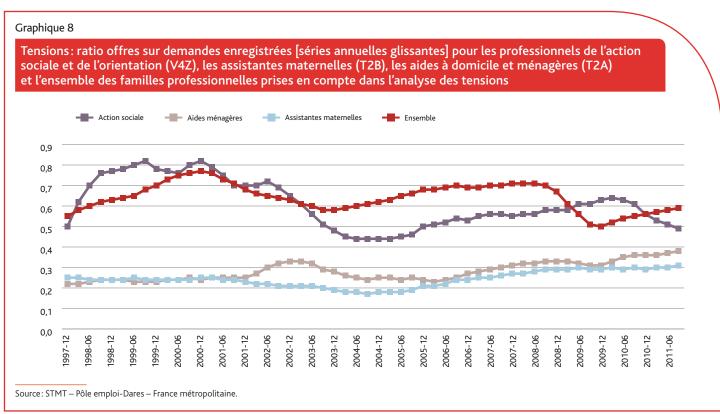
Comparativement, le niveau du ratio offres/demandes pour les assistantes maternelles et les aides à domicile demeure très modeste, même s'il est plus élevé en fin de période qu'il ne l'était initialement.
Pour autant, les employeurs interrogés fin 2011 dans le cadre de l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) [18] font état de difficultés de recrutement qui apparaissent

importantes dans ces deux métiers: la proportion des recrutements jugés difficiles parmi ceux qui sont projetés est de 48 % pour les assistantes maternelles et de 67 % pour les aides à domicile et ménagères, alors qu'elle n'est que de 32 % pour les « éducateurs spécialisés » et de 40 % pour l'action sociale (la moyenne générale étant à 43 %).

Mis en regard, ces résultats peuvent sembler paradoxaux: l'abondance de la main-d'œuvre disponible, ainsi que le niveau du sous-emploi déclaré dans ces professions au total assez peu qualifiées, ne concordent guère avec de telles difficultés de recrutement. Mais l'origine de ces dernières doit sans nul doute être recherchée ailleurs que dans les compétences mises à disposition sur le marché. De ce point de vue, on se souviendra que les emplois proposés sont massivement des temps partiels.

Dans le cas de l'aide à domicile, les déplacements qu'ils impliquent peuvent se révéler malcommodes et coûteux, surtout s'ils doivent être cumulés, sachant que ces emplois comportent souvent des horaires





atypiques et peuvent impliquer de travailler le dimanche. Enfin, pour ces deux métiers, les critères de jugement des employeurs se limitent sans doute rarement à l'appréciation des seules compétences formelles, et l'on peut noter que la proportion des recrutements jugés difficiles parmi ceux qui sont annoncés dans l'enquête BMO est de 60 % pour les employés de maison et personnels de ménage.

En tout état de cause, l'origine des difficultés ressenties à l'occasion des recrutements mériterait d'être examinée plus avant, eu égard au nombre des demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers, et compte tenu du fait qu'ils devraient être appelés à se développer.

Un avenir lié au niveau des financements publics et à la solvabilisation de la demande

Au cours des trois dernières décennies, les activités et les métiers du champ social et médico-social ont connu une très forte croissance, et celle-ci devrait se poursuivre dans les années à venir, même si son rythme peut être moins soutenu. Les résultats du récent exercice de la prospective

des métiers et des qualifications vont d'ailleurs dans ce sens [7].

La plupart des facteurs qui ont sous-tendu cette croissance sont en effet de nature à perdurer, et à entraîner une multiplication des besoins. Parmi ces facteurs, la poursuite du vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes occupent bien évidemment une place essentielle. Mais d'autres éléments, comme la progression de l'espérance de vie des personnes handicapées ou de la prévalence de l'autisme, pourraient aussi contribuer à l'accroissement des prises en charge. Dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants, et dans un contexte démographique plutôt favorable, certains besoins restent encore mal couverts. Enfin, de manière plus générale, le nombre des personnes « en difficultés » ne semble pas appelé à se restreindre dans un futur proche.

Diverses contraintes peuvent toutefois tempérer ou infléchir les réponses apportées à ces besoins multiples et croissants. Ainsi, alors qu'il est en grande partie assuré par les pouvoirs publics, le financement des activités sociales et médico-sociales pourrait se révéler difficile, voire problématique,

dans un contexte de réduction des déficits. Par ailleurs, et notamment dans l'aide et les soins à domicile, le développement des opérateurs commerciaux, qui ont récemment vu le jour à côté des acteurs « historiques » du secteur public ou du secteur privé non lucratif, suppose une solvabilité de la demande des ménages.

Pour autant, et alors même que les besoins de prise en charge lourde pourraient s'intensifier, le mouvement de « désinstitutionnalisation » qui s'est accéléré depuis quelques années ne devrait pas marquer le pas, dans un contexte de multiplication des « services à la personne »: le soutien à domicile ou en milieu ouvert, qui peut également répondre aux attentes des bénéficiaires, est au total moins coûteux que l'accueil en établissement.

Ainsi, même au prix de possibles recompositions, les activités et métiers étudiés ici devraient continuer à peser fortement dans l'emploi, et mériter à ce titre une observation vigilante, en particulier ceux qui peuvent donner lieu à des difficultés de recrutement.

Jean-Louis Zanda

Pôle emploi – Direction des Études, statistiques et prévisions

Cyrille Funès

Ministère des affaires sociales et de la santé – Direction générale de la cohésion sociale

POUR EN SAVOIR PLUS

- [1] Astier, I. Sociologie du social et de l'intervention sociale. A. Colin, 2010.
- [2] Beynier, D., Tudoux, B. et Momic, M. « Les métiers du social hors aide à domicile ». Drees, Études et résultats n° 441, novembre 2005.
- [3] Dares, « V Santé, action sociale, culturelle et sportive » et « T – Services aux particuliers et aux collectivités », Portraits statistiques des métiers 1982-2009, juillet 2011.
- [4] Goyaux N. « Le domaine sanitaire et social en Ile-de-France: un portrait du secteur et de ses professions ». Focale n° 14, Carif Île-de-France, octobre 2011.
- [5] Goyaux N. « Le domaine sanitaire et social en Ile-de-France: un portrait de l'emploi et de la formation des aides-soignants et des aides médico-psychologiques ». Focale n° 14, Carif Île-de-France, octobre 2011.
- [6] Hamel, M.-P. et Lemoine, S. « Quel avenir pour l'accueil des jeunes enfants? ». Note d'analyse no 257, Centre d'analyse stratégique, janvier 2012.
- [7] Lainé, F. et Omalek, L. « Les métiers en 2020: progression des emplois les plus qualifiés; dynamisme des métiers d'aide et de soins aux personnes » Dares Analyses n° 22, mars 2012.
- [8] Le Ru, N. « L'évolution des métiers en France depuis 25 ans » Dares Analyses n° 66, septembre 2011.
- [9] Marangué, A. « Les établissements pour adultes handicapés: des capacités d'accueil en hausse » Études et résultats, n° 641, Drees, juin 2008.

- [10] Marangué, A. « Les structures pour enfants handicapés en 2006: un développement croissant des services à domicile » Études et résultats, n° 669, Drees, novembre 2008.
- [11] Mainaud, Th. « Les établissements accueillant des adultes et des familles en difficultés sociales » Études et résultats, n° 738, Drees, septembre 2010.
- [12] Mainaud, Th. « Les établissements hébergeant des enfants et des adolescents en difficultés sociales » Études et résultats, n° 743, Drees, novembre 2010.
- [13] Marquier, R. « Les intervenantes au domicile des personnes fragilisées en 2008 » Études et résultats, n° 728, Drees, juin 2010.
- [14] Ravon, B. et Ion, J. Les travailleurs sociaux. La Découverte, 2005.
- [15] Recherches et Solidarités. La France associative en mouvement. 9° éd., octobre 2011.
- [16] Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif. La filière éducative dans la branche. Résultats de l'enquête emploi 2007, mars 2011.
- [17] Zanda, J.-L. « Secteurs d'activité et métiers sur le marché des recrutements: des mouvements contrastés » Les cahiers, n° 10, Pôle emploi, juillet 2011.
- [18] Gorce, D. et Michard, A. Enquête « Besoins en main-d'oeuvre » les grandes entreprises prévoient davantage de recrutements en 2012, Repères et Analyses, n° 40, avril 2012.

Directeur de la publication: Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction: Bernard ERNST

Réalisation: PARIMAGE